



canceropôle
Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

Appel à projets « Prématuration » Formulaire de candidature

Demande de soutien pour financement en 2023

Date limite de soumission : au fil de l'eau

PROCEDURE

Tout projet ne respectant pas les critères d'éligibilité ne sera pas expertisé.

Nous vous invitons à consulter les spécificités de l'appel dans le **texte de l'appel à projets**.

Votre dossier est à déposer sur la plateforme en ligne

Nom et prénom du porteur de projet :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Organisme de rattachement :

Unité :

Ville :

Titre du projet (données non confidentielles) :

Partenaires du projet :

Mots clés :

Organe (si pertinent) :

Êtes-vous Jeune chercheur* Oui Non

* Jeune chercheur : post-doctorants, chercheur vacataire ou statutaire ayant obtenu son poste depuis moins de 5 ans – 40 ans

Avez-vous déjà été financé par le Canceropôle PACA ?

Oui Non

Si oui, dans le cadre de quel AAP ?

En quelle année ?

RESUME du projet (résumé en français ET en anglais, 1 page max dans chaque langue)

1. Objectifs
2. Originalité du concept
3. Méthodologie
4. Résultats attendus
5. Impact

1. Aims
2. Originality of the concept
3. Methodology
4. Expected results
5. Impact

PROJET (5 pages max, en Français OU en Anglais)

1. Contexte et besoins du marché
2. Résultats préliminaires
3. Objectifs (souligner leur originalité et le caractère innovant)
4. Méthodologie et faisabilité
5. Impact et perspectives (décrire l'application de la technologie et la stratégie de valorisation)

Tableau des livrables Scientifiques du projet prévus à la fin des 12 mois de financement (obligatoire)

Titre des livrables (ex : obtention du modèle de souris, fin de la phase de collecte des échantillons, installation de l'équipement, création d'un prototype, etc)	Date de réalisation attendue

Budget

Description du budget

	Montants (en €)	Nature, justification, durée
Personnel		
Equipement		
Fonctionnement		
Total		

Le financement du Canceropôle ne pourra excéder 50k€ par projet.

Les dépenses à privilégier sont les dépenses d'équipement, voire de personnel (CDD uniquement). Les dépenses de fonctionnement (y compris sous-traitance) sont éligibles dans un maximum de 15 000€..

Justification du budget proposé :

Autres sources de financements

Votre projet a-t-il été soumis à un autre appel à projets ? Oui Non

Si oui, lequel ?

En quelle année ?

A-t-il été retenu ? Oui Non

Si oui, pour quel montant ?

Publication

Votre projet a-t-il fait l'objet d'une publication ? Oui Non

Si oui, merci de préciser les références :